

Lyon le vendredi 16 février 2024

Mesdames et Messieurs les Doyens des facultés de médecine, d'odontologie et de pharmacie.

Mesdames et Messieurs les Doyens,

L'Université Lyon I, conformément aux nouvelles dispositions en vigueur, procédera cette année à l'organisation pour son seul bénéfice de la procédure prévue par l'arrêté du 24 mars 2017 modifié en vue d'une admission en deuxième ou troisième année d'études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme. En effet, désormais, chaque université est son propre centre d'examen.

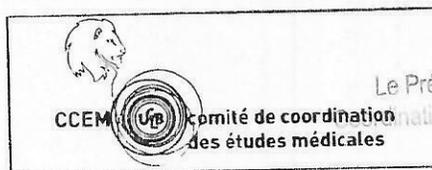
Nous vous adresserons la note relative à l'organisation de la procédure d'accès direct pour l'année 2024 dès sa parution dans le Bulletin Officiel.

Le calendrier est le suivant :

Vendredi 15 mars 2024	Date limite de dépôt des dossiers des candidats dans votre composante (UFR d'accueil) – le cachet de la poste faisant foi
Vendredi 12 avril 2024	Date limite d'envoi : <ul style="list-style-type: none">- des dossiers par les UFR par courrier interne- du tableau récapitulatif des candidats (par courrier interne et par mail) au CCEM organisateur du concours – centre d'examen Lyon 1 pour l'ensemble des UFR MMOP de Lyon 1.
Vendredi 26 avril 2024	Jury d'admissibilité
Mardi 21 mai 2024 Mercredi 22 mai 2024 Jeudi 23 mai 2024	Jury d'admission

Je vous remercie pour votre collaboration dans le bon déroulement de cette campagne d'admission.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Doyens l'expression de mes cordiales salutations.



Le Président du Comité de
Coordination des Etudes Médicales


Carole BURILLON

